

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02479
Numéro SIREN : 507 498 715
Nom ou dénomination : FX BOISSONS

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2023 sous le numéro de dépôt 30689

2023

BILAN - ACTIF

30639

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Colle Empreinte

1

Désignation de l'entreprise : SARL FX BOISSONS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 56 RUE MARCEL DASSAULT 93140 BONDY Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 7 4 9 8 7 1 5 0 0 0 2 2 Néant

				Exercice N clos le		Exercice N-1		
				13/11/2022		13/11/2021		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA						
	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 925	1 925				
	Fonds commercial (I)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN						
	Constructions	AP						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	32 913	29 019	3 894	7 748		
	Autres immobilisations corporelles	AT	89 154	34 133	55 021	54 064		
	Immobilisations en cours	AV						
	Avances et acomptes	AX						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS						
	Autres participations	CU	311 255		311 255	311 155		
	Créances rattachées à des participations	BB	15 000		15 000			
Autres titres immobilisés	BD							
Prêts	BF							
Autres immobilisations financières*	BH	27 187		27 187	17 913			
TOTAL (II)		BJ	477 434	65 077	412 358	390 881		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Matières premières, approvisionnements	BL						
	En cours de production de biens	BN						
	En cours de production de services	BP						
	Produits intermédiaires et finis	BR						
	Marchandises	BT	455 820		455 820	819 055		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV						
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 221 055	138 084	3 082 971	3 030 202		
	Autres créances (3)	BZ	138 862		138 862	586 032		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (3)	Disponibilités	CF	1 030 050		1 030 050	777 091		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	21 885		21 885	8 973		
	TOTAL (III)	CJ	4 867 673	138 084	4 729 589	5 221 353		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 345 107	203 160	5 141 947	5 612 234		
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(0)	(3) Part à plus d'un an	CR	151 312
	Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks			Créances		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

DIVERS

Comptes de régularisation

* Des situations exceptionnelles, cette rubrique peut dépasser dans la partie III 2022

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>SARL FX BOISSONS</u>		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :280...500.....)	DA	280 500	280 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	28 050	28 050
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	885 891	495 907
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	255 526	389 984
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	8 655	8 655
	TOTAL (I)	DL	1 458 621	1 203 096
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	427 766	517 529
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	66 854	58 034
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 962 790	3 613 476
	Dettes fiscales et sociales	DY	100 400	108 777
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	125 515	111 323	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	3 683 325	4 409 138	
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 141 947	5 612 234	
REVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 379 928	3 981 372	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		96	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 33
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FX BOISSONS		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	9 923 450	FB	25 117	FC	9 948 567	10 427 538	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	47 400	FH		FI	47 400	40 880
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	9 970 850	FK	25 117	FL	9 995 967	10 468 418	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	86 081	38 661	
	Autres produits (1) (11)					FQ		213	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 082 048	10 507 291
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 579 714	8 710 247	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	363 235	462 675	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	459 532	489 667	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 264	14 596	
	Salaires et traitements*					FY	162 741	142 443	
	Charges sociales (10)					FZ	51 528	53 940	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	20 261	20 622
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	13 295	78 160
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)						GE	78 159	920
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	9 744 728	9 973 270	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	337 320	534 021	
opérations et décaissements	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 742	3 177	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	2 742	3 177	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 742)	(3 177)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	334 578	530 845	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Quatre

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL FX BOISSONS		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 3 333
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 3 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 75 170
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 215
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG 853
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 75 1 238
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (75) 2 095	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 78 977 142 956	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 10 082 048 10 510 625	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 9 826 522 10 120 641	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 255 526 389 984	
REVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HI	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1 3 072 459	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2 13 927	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
AMENDES		Charges exceptionnelles 75	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepad Quatrin

FX BOISSONS

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 280 500 Euros

Siège social : BONDY (93140)
56, Rue Marcel Dassault

R.C.S. BOBIGNY 507 498 715

SIRET 507 498 715 00022

=====

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 30 JUIN 2023

L'An 2023, le 30 Juin,

Monsieur Farid BECHOUCHE,

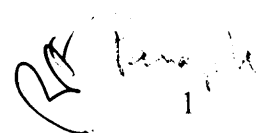
Associé Unique de la Société à Responsabilité Limitée dénommée « FX BOISSONS », au Capital de 280 500 Euros divisé en 500 parts de 561 Euros chacune, dont le siège social est à BONDY (93 140), 56 Rue Marcel Dassault, en sa qualité de propriétaire de la totalité des 500 parts représentant le Capital Social,

Et seul Gérant de ladite Société,

Après avoir exposé ce qui suit :

- en sa qualité de seul Gérant, l'Associé Unique a établi et arrêté les comptes de l'exercice social clos le 31 Décembre 2022 ;
- la Société n'est pas soumise à l'obligation d'établir des comptes consolidés ;
- les comptes annuels ont été tenus à la disposition du Commissaire aux Comptes, lequel a établi son rapport ;

A pris les décisions suivantes ayant pour objet l'approbation du rapport du Commissaire aux Comptes, l'approbation des comptes 2022, la constatation et l'affectation du résultat :


1

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique approuve le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique approuve :

- les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, tels qu'ils ont été établis par lui en sa qualité de Gérant, faisant ressortir un bénéfice de 255 525, 78 Euros.

- le montant des charges non admises en déduction du résultat fiscal, qui s'élève à 86 089 Euros, incluant à hauteur de 78 977 Euros le montant de l'Impôt sur les Sociétés.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, s'élevant à 255 525, 78 Euros, à la Réserve Extraordinaire.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies, ou d'extraits, du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

=====

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par l'Associé Unique, et qui a été consigné dans le registre spécial prévu à cet effet par l'article L 223-31 du Code du commerce.

Antoine Carpe - l'associé unique
L'ASSOCIE UNIQUE

